

Ecole Primaire de Torpes  
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 4 AVRIL 2025

Personnes présentes : Enseignants : Mme Ménissier, Mme Lucot, Mme Guillot, M Boyau  
ATSEM : Mme Kury  
Directrice des Francas : Mme Boileau  
Représentants de la municipalité : Mme Girard  
Parents d'élèves : Mme Dussouillez – Mme Sough-Champenois – Mme Marcandetti – Mme Sauvin –  
Mme Loichot – Mme Ducrot - Mme Robert – Mme Comte

1) **Activités éducatives** : voici les différents projets mis en place cette année dans le cadre des programmes d'enseignement de l'école primaire :

- **Projet anti-gaspi** :

Le SYBERT accompagne les périscolaires de son territoire dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le périscolaire de Torpes bénéficie ainsi de l'accompagnement du syndicat, du bureau d'études OrgaNeo et de Trivial Compost pour diminuer les déchets de sa restauration. Un diagnostic a été réalisé avec notamment une campagne de pesée des déchets alimentaires, une analyse qualitative du fonctionnement du restaurant scolaire en 7 axes et un atelier photo-expression réalisé le 18 février 2025, visant à évaluer la perception du service de restauration et du gaspillage alimentaire par les enfants. L'objectif est de diminuer de 25% le gaspillage alimentaire à horizon 1 an, soit produire moins de 90,7g de gaspillage.

- **Vente de torchons** : l'école va proposer à la vente des torchons personnalisés par les élèves de toutes les classes.

- **Visite du collège** : cette année seuls les CM2 iront visiter le collège de Saint-Vit au cours d'une matinée et du déjeuner. La date n'est pas encore fixée. Le bus sera financé par la commune de Torpes.

- **Piscine** : La classe de GS/CP a bénéficié de 5 séances d'apprentissage de la natation aux mois de janvier et février (seuls créneaux disponibles au centre Croppet). La commune de Torpes et l'association « Les 3 chevaliers » ont co-financé ces sorties (145€ par bus et 110€ par séance au centre Croppet)  
Ce cycle natation devrait être reconduit en 2025/2026 sous réserve de disponibilité de créneaux au centre.

- 3 classes vont aller voir un **spectacle sur glace** le vendredi 16 mai à la patinoire de Besançon : GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2. L'entrée de 10€ par classe sera payée par les coopératives des classes concernées et le transport sera payé par l'association « Les 3 Chevaliers ».

- **Chorale** : les enfants présenteront les chants appris dans le cadre de la chorale lors de la fête de fin d'année du 28 juin.

- Les 2 classes maternelles vont aller visiter **la ferme aux lamas à Mamirolle** le 27 mai, toute la journée. Les élèves des 2 classes bénéficieront d'un atelier. L'intégralité de la sortie sera financée par l'association « Les 3 Chevaliers ».

- **USEP** : La classe de PS/MS va participer à la rencontre Course d'Orientation à Saint-Vit le 23 juin.

Les classes de GS/CP et CE1/CE2 sont allées à la Citadelle le 27 mars pour faire de la course d'orientation toute la journée et vont participer à une rencontre gymnastique le 20 mai à la Bouloie.

Les CM1/CM2 vont participer à une rencontre sports collectifs (handball et ultimate) le 6 mai à Chatillon-le-Duc et à une rencontre cyclo à la Malcombe le 26 juin.

## 2) Effectifs

Voici les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2025 :

7 PS	13 CE1	L'effectif prévu est de 88 élèves pour la rentrée.
10 MS	11 CE2	
14 GS	13 CM1	
8 CP	12 CM2	

## 3) Coopérative scolaire

L'école a fixé le montant de la coopérative scolaire à 12€ pour les élèves d'élémentaire et de 15€ pour les élèves de maternelle. Cette année 37 familles sur 67 ont participé à la coopérative, ce qui représente 782€.

Voici quelques chiffres pour cette année :

- Subvention de la commune de Torpes : 750€
- Frais bancaires : 2,15€ par mois
- Cotisation à l'OCCE (organisme qui contrôle la comptabilité) : 249€
- Achat de ramettes de papier pour la photocopieuse : 593,76€
- La vente de photos de classe a rapporté 400€ à la coopérative scolaire.

Cet argent est destiné à financer des projets menés sur l'année scolaire et ne peut pas être utilisé pour acheter des biens durables. Si des parents sont intéressés, les comptes sont consultables à l'école.

## 4) Crédits communaux :

- La commune de Torpes a fixé à 3000€ le montant de la subvention pour l'achat de fournitures scolaires pour 2025, ce qui représente 32,60€ pour chaque élève. Cette somme sert à financer l'achat des fournitures scolaires de rentrée, des jeux, des livres et du matériel pédagogique.
- La commune participe aux sorties en finançant 2 bus pour l'année 2025.
- Un abris de jardin va être installé dans la cour maternelle afin de pouvoir y ranger les vélos et trottinettes.
- La réfection des cages d'escaliers et couloirs de l'école est prévue pendant l'été. Il sera ensuite prévu de rénover les salles de classe.
- La commune va participer au cycle piscine en payant une participation de 1000€ pour l'année.

## 5) Sécurité :

- Exercices évacuation incendie : 3 exercices évacuation incendie ont été effectués : le 16 septembre 2024, le 30 septembre 2024 et le 31 mars 2025.
- Exercices confinement risques majeurs : 2 exercices confinement tempête ont eu lieu le 25 novembre 2024 et le 14 avril 2025.
- Exercice Attentat/Intrusion : un exercice national a eu lieu le 2 décembre 2025.

La directrice  
Fanny Ménissier

